## **COMMISSION PERISCOLAIRE**

## **Jeudi 16 mars 2017**

## Le ccas:

Franck est venu répondre à nos questions :

- Les enfants se plaignent que leurs cartables sont piétinés. Franck a dit-il passé la semaine au parc à faire la chasse aux cartables : Rangement obligatoire vers les tables de ping pong et interdiction de s'en approcher. Mission réussie selon lui.
- L'inscription au centre aéré pour l'été est compliquée. Franck dit qu'il y a eu ouverture en août il y a 8/10 ans et que seuls une dizaine d'enfants étaient présents donc manque de rentabilité + c'est le seul moment où lui peut prendre des vacances puisqu'il travaille le reste des vacances. Un partenariat avec une autre commune serait possible mais cela dépend d'une volonté politique et pas de la sienne. Mireille n'a rien répondu à cet appel... je pense qu'on reviendra sur ce sujet car il dit être ouvert pour une réunion sur le centre aéré.
- Mme Simian a rencontré le DASEN, aucun changement sur les ALAE avant 2018. Surtout, on attend les élections... Franck aimerait qu'on passe à un aprèm (l'inspection refuse le vendredi) pour faire de vraies activités. Il y a actuellement 80 élémentaires et 40 maternelles aux alae au Parc et 60 élémentaires et 40 maternelles aux Marais.

Deux personnes d'HSCB sont venues répondre à nos questions (je suis repartie des remarques des parents dans l'enquête) :

- Ils ont accepté de décoder leurs logos en bas des menus
- Ils ont expliqué que parfois ils ont prévu certains menus et qu'ils ont eu une rupture de produit, un produit non conforme ou un problème de matériel qui les oblige à modifier le menu prévu. Ils essaient de mettre un aliment équivalent.
- Pour le menu de Noël, ils ont voulu faire plaisir aux enfants. Il y a 2 ans, ils avaient fait un menu plus élaboré, les enfants n'ont pas aimé.
- Les enfants se plaignent que ce n'est pas bon. J'ai proposé un buzzer mais ils trouvent que c'est trop vague. Ils acceptent de venir un jour discuter directement avec les enfants des repas pour s'adapter.
- Le grammage donné aux enfants est celui qui est prévu par la loi. Par exemple, un enfant de maternelle ne doit manger que 70gr de viande d'où des portions qui peuvent sembler petites.
- L'équilibre des menus se fait sur la semaine et pas au jour le jour.
- Certains aliments ne sont pas classés comme on le pense. Ex : Quenelle = protéine. Flan = crème dessert (et non laitage). Ils acceptent de nous décoder un menu pour que l'on comprenne mieux leur logique. La mairie s'engage à nous le faire passer par mail.

## Autres questions:

- Il est impossible pour la mairie de gérer les inscriptions et désinscriptions le matin même pour des raisons de logistique : Le personnel est prévu en avance. Ils restent donc à la veille à 9h.
- La liste des enfants qui vont au périscolaire sera maintenant donnée aux enseignants pour faciliter les transferts.
- Pour trouver le menu plus facilement, la mairie va demander aux informaticiens qui gèrent AIGA si on peut l'inclure. Pas gagné.... J'ai proposé que ce soit inclus dans le mail avec la facture mais apparemment ça les fait paniquer.
- Les repas coutent au total : 6,57€ dont 3,01€ pour HSBC. Le parent ne paye que x€ selon son coefficient familial.
- Chaque changement de règlement sera annoncé par mail ou courrier aux familles et pas uniquement sur le sym's info. Ex : Les 13 ans du grand qui vient chercher un petit à la garderie.
- Les PAI sont bien suivis d'après Mireille....

Prochaine réunion le 4 /05.